

Déposé au Greffe le 30 JAN. 2007

JP CASTEL

NOA 195

Société par Actions Simplifiée au capital de 41 020 Euros

Siège Social : Lotissement artisanal de Nafine

82800 NEGREPELISSE

R.C.S. MONTAUBAN n° 414 486 555



973303

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 27 DECEMBRE 2006**

Le vingt-sept décembre deux mille six, à quatorze heures, les associés de la Société **JP CASTEL** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, Lotissement artisanal de Nafine 82800 NEGREPELISSE, sur convocation du Président faite par lettre simple remise en main propre.

Sont présents ou représentés :

Jean-Paul CASTEL

titulaire de six cent cinquante cinq actions,

655 actions

soit.....

1 310 voix

Gérald CASTEL

titulaire de sept cent quarante deux actions,

742 actions

soit.....

742 voix

Huguette CASTEL

titulaire de six cent cinquante quatre actions,

654 actions

soit

1 308 voix

TOTAL DES ACTIONS PRESENTES OU REPRESENTEES : 2 051 ACTIONS SUR LES

2 051 ACTIONS COMPOSANT LE CAPITAL SOCIAL, SOIT 3 360 VOIX.

Il est précisé qu'en application de l'article 24 des statuts « exercice du droit de vote », Madame Huguette CASTEL et Monsieur Jean-Paul CASTEL disposent d'un droit de vote double pour chacune des actions dont ils sont propriétaires.

Il a été établie une feuille de présence, qui permet de constater que tous les associés sont présents ou représentés et possèdent plus de la moitié du capital social.

L'Assemblée, réunissant plus que le quorum requis est régulièrement constituée et peut, en conséquence valablement délibérer, à la majorité simple requise.

Monsieur Richard REY, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Monsieur Jean-Paul CASTEL préside la séance en sa qualité de Président de la société.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- Le rapport du Président,
- Le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Conformément aux dispositions des articles 27 des statuts, ces documents et renseignements ont été tenus à la disposition des associés et du Commissaire aux comptes au siège social avant la date de la présente assemblée. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- **Nomination d'un nouveau directeur Général, détermination de la durée et de l'étendue de ses pouvoirs.**

Puis, le Président donne lecture de son rapport.

Enfin, le Président déclare la discussion ouverte. Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix la résolution suivante inscrite à l'ordre du jour :

RESOLUTION UNIQUE

Le Président rappelle qu'au titre de l'article 19 des statuts intitulé « Autres Dirigeants » la collectivité des associés peut nommer, sur proposition du Président, un ou plusieurs autres dirigeants, afin de l'assister dans ses fonctions, auxquels il peut être conféré le titre de Directeur Général.

La collectivité des associés, sur proposition du Président, nomme en qualité de Directeur Général de la société :

Madame Huguette CASTEL,
demeurant « Les Galinots »
82 800 BIOULE

à compter du 1^{er} janvier 2007, pour une durée indéterminée.

Madame Huguette CASTEL déclare accepter ce mandat et affirme par ailleurs qu'il n'existe aucune incapacité, incompatibilité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer ces fonctions.

La collectivité des associés précise que le Directeur Général exercera ses fonctions dans le cadre des textes légaux et des statuts et disposera des mêmes pouvoirs que le Président.

Madame Huguette CASTEL sera rémunérée au titre de sa fonction de Directeur Général. La collectivité des associés prend acte de la rupture de son contrat de travail en qualité de d'Agent administratif à la date du 31 décembre 2006, du fait de la démission de celle-ci, ce qui est accepté expressément par **Madame Huguette CASTEL**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par le Président et les associés.

Gérald CASTEL
Directeur Général et associé

Jean-Paul CASTEL
Président et associé

Huguette CASTEL
Directeur Général et associée
*Bon pour acceptation des
fonctions de directeur général*